



## Barèmes 2021 de l'impôt à la source

Barème	Description	Taux
A, B, C, H	Revenus d'activité dépendante	Voir document séparé
G, Q	Revenus acquis en compensation	Voir document séparé
L, M, N, O	Revenus d'activité dépendante, frontaliers allemands	Comme A, B, C et H, mais 4.5% au maximum
K	Artistes, sportifs et conférenciers	9,8 % pour des recettes journalières jusqu'à 200 francs 15,4 % pour des recettes journalières de 201 à 1000 francs 23,0 % pour des recettes journalières de 1001 à 3000 francs 29,0 % pour des recettes journalières de plus de 3000 francs  Pour les frais d'acquisition, un montant de 50 % pour les artistes et de 20 % pour les sportifs ainsi que les conférenciers est déduit du revenu brut.
T	Administrateurs	25 %
Y	Créanciers hypothécaires	21 %
R	Rentes	10 %
J1	Prestations en capital (personnes seules sans charge d'entretien)	4,00 % sur les premiers 25 000 francs 4,35 % sur les 15 000 suivants 6,35 % sur les 10 000 suivants 6,65 % sur les 25 000 suivants 7,30 % sur les 5 000 suivants 9,30 % sur les 20 000 suivants 9,70 % sur les 25 000 suivants 10,0 % sur les 5 000 suivants 12,0 % sur les 20 000 suivants 12,6 % sur les 40 000 suivants 14,6 % sur les 710 000 suivants  Pour les prestations dépassant 900'000 francs, veuillez utiliser <a href="#">l'outil de calcul</a> sur notre page internet.

J2	Prestations en capital (personnes mariés/charges d'entretien)	0,00 % sur les premiers 5 000 francs 4,00 % sur les 20 000 suivants 4,20 % sur les 20 000 suivants 6,20 % sur les 5 000 suivants 6,50 % sur les 25 000 suivants 6,90 % sur les 10 000 suivants 8,90 % sur les 15 000 suivants 9,25 % sur les 25 000 suivants 10,00 % sur les 10 000 suivants 12,00 % sur les 15 000 suivants 12,60 % sur les 45 000 suivants 14,60 % sur les 705 000 suivants Pour les prestations dépassant 900'000 francs, veuillez utiliser <a href="#">l'outil de calcul</a> sur notre page internet.
I	Courtiers d'immeubles	20 % (uniquement impôts cantonaux)
S	Participations de collaborateur	31,5 %

Fribourg, 22.1.2021